

Réf: Dossier 472080

## Avis de constitution

### SOCIETE « DIVINE PROVIDENCE M'BADON »

Siège ABIDJAN COCODY riviera m'badon, Lot 0, Ilot  
22

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/12/2025, et enregistrés le 19/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIVINE PROVIDENCE M'BADON »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Assurances et conseil.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY riviera m'badon, Lot 0, Ilot  
22

Dirigeant(s) M LOBOUO RUTH AGNELAH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-14233 du 26/12/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°82148/GTCA/RC/2025 du 26/12/2025

